

6 Société et Culture

Éducation/Nouvelles conditions d'attribution de bourses

Une mesure qui ne fait pas l'unanimité

Willy NDONG

Libreville/Gabon

LE Conseil des ministres du vendredi 29 mars 2019 a adopté le projet de décret fixant les nouvelles conditions d'attribution des bourses dans l'enseignement supérieur. Désormais, pour espérer bénéficier d'une bourse d'études, le demandeur doit avoir 19 ans au plus lors de la demande. Mieux, l'élève devra obtenir son baccalauréat avec une moyenne supérieure ou égale à 12/20.

Pour ceux d'entre eux qui auront dépassé l'âge requis, tout en remplissant les critères de moyenne, ils pourront bénéficier du prêt étudiant.

Le gouvernement explique que ledit décret a pour objectif d'adapter les conditions d'attribution des bourses aux évolutions économiques actuelles.

Réagissant à cette actualité, la Coordination des associations des parents d'élèves du Gabon (Capeg), par le truchement de son président exécutif national, Martin-Rostand Ossey Kokou, indique que cette



Photo : AJT

Désormais, pour obtenir la bourse, il faudra être âgé de 19 ans au plus et avoir une moyenne minimum de 12/20 au baccalauréat.

mesure est avant tout liée à la situation économique du pays.

« (...) La vérité est de constater que le poste de dépense lié aux bourses est devenu insupportable au fil des années pour les finances publiques », indique M. Ossey Kokou, qui invite par ailleurs le gouvernement à faire la démonstration que « le relèvement de la moyenne à la bourse suffit à faire des économies pour les finances. Et l'Etat devra évaluer et partager aux parties prenantes le montant sauvé, rien que par ce relèvement de note », fait-il encore savoir.

S'agissant du critère d'âge,

et se fondant sur les articles 30 et 32 de la loi 21/2011 du 14 février 2012 portant orientation générale de l'Éducation, la formation et la recherche, le président de la Capeg indique que cette loi donne indirectement l'âge de 22 ans pour l'obtention de la bourse à tout élève admis au baccalauréat, et non 19 comme voulu par le gouvernement.

« Les articles 30 et 32 concernant les collèges et les lycées prennent en compte, le premier cycle de quatre ans pour le collège, et le second cycle de trois ans pour le lycée. L'étudiant boursier, qui poursuit ses

études supérieures est assujéti à un redoublement par cycle. C'est le terme "cycle" qui me préoccupe, du début de la scolarité au primaire en cinq années de trois cycles, au collège en un cycle de quatre années et au lycée en un cycle de trois ans. L'élève qui a fait ses études primaires et secondaires en respectant la logique d'un redoublement par cycle devrait avoir sa bourse attribuée après son obtention du baccalauréat.

Je récapitule, si un élève est autorisé à s'inscrire à l'âge de six ans au primaire, parallélisme des formes oblige, que son cursus scolaire doit être émaillé d'un redouble-

ment par cycle, il en ressortirait à 13 ans au primaire (10 ans+3 ans de redoublement par cycle). Au secondaire, en plus des sept ans du cursus normal, on ajouterait deux ans de redoublement par cycle. (13+7=20+2 ans de redoublement par cycle). Ce qui donnerait l'âge de 22 ans pour l'obtention de la bourse à tout élève admis au Baccalauréat.»

Par ailleurs, Martin-Rostand Ossey Kokou pense aussi que pour l'équité dans l'attribution des bourses, « tous les Gabonais devraient bénéficier des mêmes structures et ce, sur l'ensemble du territoire.»

Ici et ailleurs

• Santé

Don d'organes : le consentement présumé

Le ministre allemand de la Santé a présenté, hier, une initiative multipartite pour introduire le consentement présumé en matière de dons d'organes, une proposition dénoncée par certains qui évoquent un problème éthique et craignent une obligation de donner. Ce texte, porté par le ministre conservateur Jens Spahn, des sociaux-démocrates et des membres de la gauche radicale (Die Linke), prévoit que les Allemands seront considérés comme donateurs en cas de mort cérébrale, à moins de s'être inscrits sur un registre de refus ou de l'avoir signifié à leurs proches. Si plus de 80% de la population juge le don d'organes nécessaire, selon M. Spahn, la réalité est qu'en 2017, les dons effectifs ont connu leur plus bas niveau historique, avec moins de 800 transplantations. En 2018, elles étaient de 955, pour 10.000 patients en attente.

• Pharmacie

Le Fentanyl à l'index

La Chine a annoncé, hier, qu'elle allait inscrire tous les types de fentanyl sur sa liste des substances réglementées, un geste réclamé par les Etats-Unis où cette drogue 50 fois plus forte que l'héroïne, tue des milliers d'individus chaque année. Toutes les questions soulevées par les Etats-Unis "sont résolues", a assuré devant la presse Liu Yuejin, directeur adjoint de la Commission nationale antidrogue, en annonçant l'entrée en vigueur d'une nouvelle réglementation à compter du 1er mai prochain. Le fentanyl, qui a tué le chanteur Prince, et pas moins de 28.000 Américains en 2017, est un des éléments du différend commercial entre la Chine et les Etats-Unis. Lors de la dernière rencontre entre les présidents des deux pays en décembre, Xi Jinping avait promis à Donald Trump de mettre la drogue à l'index.

• Religion

L'Aga Khan a obtenu la nationalité portugaise

L'Aga Khan, chef spirituel des musulmans chiites ismaéliens et dont le siège mondial de la communauté se trouve à Lisbonne, a obtenu la nationalité portugaise, a-t-on appris lundi auprès de ses services.

"La citoyenneté portugaise a été attribuée au Prince Aga Khan pour ses actions en faveur de la République portugaise", a indiqué à l'AFP un porte-parole du réseau Aga Khan de développement (AKDN) au Portugal.

Rassemblés par SNN

En prélude au Forum national sur la jeunesse et l'emploi vert

On se prépare à Libreville pour la rencontre

Rudy HOMBENET ANVINGUI

Libreville/Gabon

LE Gabon abrite, durant ce mois d'avril, la première édition du Forum national sur la jeunesse et l'emploi vert (FNJEV) organisé par le ministère de l'Emploi, de la jeunesse, en collaboration avec l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) et les partenaires au développement.

Dans cette perspective, de nombreuses rencontres ont été récemment organisées à Libreville. Ainsi, sous la houlette du directeur général de la Jeunesse, Rostand Lepondo, du directeur général de la Jeunesse et de l'Éducation permanente du Niger, Yazi Oumarou, et du directeur adjoint de l'Éducation et de la Jeunesse à l'OIF, Youssef Arrif, plusieurs sujets ont été abordés avec le comité d'organisation, afin de valider la note conceptuelle et le format du programme du FNJEV. Cette activité, qui s'inscrit dans la vision de la Fête nationale de la jeunesse, est une déclinaison nationale du Forum international sur la jeunesse et l'emploi vert (FIJEV), organisé depuis 2012 à Niamey au Niger par le gouvernement de ce pays, avec l'appui de la Francophonie.



Photo : R.H.A

Les experts du bureau de l'OIF présents à la réunion.



Photo : R.H.A

Le directeur de la Jeunesse, Rostand Lepondo, présidant les travaux des réunions préparatoires au bureau de l'OIF.

Pour Youssef Arrif, expert OIF, « ce forum permettra de créer un espace de dialogue avec les 300 jeunes attendus, mais aussi d'imprimer une nouvelle dynamique à la jeunesse gabonaise », afin de mieux se vendre à l'international, notamment sur les questions de développement durable et de protection de l'environnement.

La mission de l'OIF, forte de son expertise dans l'organisation des grandes rencontres de ce type, entend encadrer et accompagner le comité d'organisation. Pour Rostand Lepondo, ce forum est une « réponse aux besoins émergents exprimés par les jeunes, pour prendre part au développement des leviers de croissance économique durable à travers les emplois verts,



Photo : R.H.A

Vue d'ensemble de la réunion préparatoire.

générateurs de revenus.» Une délégation de jeunes en provenance de l'intérieur du pays est attendue à cet effet. Le FNJEV, qui s'inscrit dans le cadre de la célébration de la Fête nationale de la jeunesse,

abordera sans complaisance les problématiques d'insertion, d'orientation et de réinsertion des jeunes. C'est donc une opportunité pour le Gabon de préparer une décision à présenter au Forum poli-

tique de haut niveau sur le développement durable, qui aura lieu aux Etats-Unis, sous les auspices du Conseil économique et social (ECOSOC) des Nations-unies en juillet 2019.